

**APPELS A CONTRIBUTION D'ARTICLES**  
**CONFÉRENCE SUR LE DROIT INTERNATIONAL EN AFRIQUE**

**5 & 6 octobre 2012**  
**Complexo Pedagogico, Universidade Eduardo Mondlane,**  
**Maputo, Mozambique**

**LA QUETE DE SECURITE DE LA PERSONNE, DE LA PAIX ET DU DEVELOPPEMENT: DEFIS  
ET REPNSES**

**CONTEXTE ET OBJECTIF DE LA CONFÉRENCE**

En prévision de la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) en 2013:

- La Fondation Africaine de Droit International (FADI)
- Le Centre pour les Droits de l'Homme, Université de Pretoria, Afrique du Sud
- L'Institut pour le Droit International et Comparé en Afrique (IDICA), Université de Pretoria, Afrique du Sud
- La Faculté de Droit, Universidade Eduardo Mondlane, Mozambique

Ont le plaisir de vous annoncer la tenue de deux jours de conférence et vous invitent à la soumission de projets d'articles.

Cette conférence a pour objectif de proposer un forum de discussion sur l'organisation panafricaine dans le contexte spécifique de la sécurité de la personne, de la paix et du développement en Afrique ainsi que sur la réponse apportée par l'UA/OUA aux défis rencontrés dans ces domaines.

**THÈMES DE LA CONFÉRENCE**

Les interventions à cette conférence doivent s'articuler autour des quatre thèmes suivants et les sujets ci-après pourraient être abordés:

**1<sup>ere</sup> journée Vendredi 5 octobre 2012**

**Menace à la sécurité de la personne par les acteurs étatiques et non étatiques**

- La réponse des juridictions aux violations massives des droits de l'homme: le rôle des juridictions nationales et régionales (CPI, Commission africaine et Cour africaine des droits de l'homme et des peuples)
- La réponse des juridictions aux violations massives des droits de l'homme: le rôle des juridictions nationales et la Compétence Universelle

**Développement et droits de l'homme**

- Théorie et pratique du droit au développement en Afrique
- Programme de développement de Doha: Qu'y a-t-il pour l'Afrique?
- Intégration régionale et Communauté Economique Africaine, le NEPAD et son mécanisme de revue par les pairs : Quelle contribution au développement de l'Afrique ?

**Paix et bonne gouvernance**

- La responsabilité de protéger: le rôle de l'Union Africaine et des Nations Unies
- Consolider l'État de Droit et de la Bonne gouvernance à travers les instruments africains
- Le renforcement des institutions étatiques en tant que solution aux conflits internes

## **2<sup>e</sup> Journée Samedi 6 octobre 2012**

### **En marche vers les 50 années de l'Unité Africaine (matinée)**

- Panafricanisme et droit international
- De l'OUA à l'UA

### **Affaires institutionnelles (en fin de matinée)**

- Réunion de la Fondation Africaine de Droit International (FADI) en vue de réactiver l'Association Africaine de Droit International (AADI)

### **CONCOURS DE PROCES SIMULÉ (après-midi)**

Dans l'après-midi du 6 octobre 2012, les participants à la conférence sont invités à participer à la finale du 21<sup>e</sup> Concours africain de procès simulé des droits de l'homme dans l'auditorium principal du Centre de conférence Joachim Chissano de Maputo. Le Concours est l'une des initiatives universitaire en éducation aux droits de l'homme de premier plan et rassemble chaque année des étudiants, universitaires venant de plus de 60 universités africaines pour débattre et discuter des questions contemporaines des droits de l'homme. La finale oppose les meilleures équipes qui sont évaluées par des juristes internationaux dont des juges venant de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, de la Cour internationale de justice, de la Cour constitutionnelle d'Afrique du Sud ; du Président de la Cour constitutionnelle du Mozambique ; ainsi que d'autres experts du monde universitaire et de la société civile.

### **PROCESSUS: INTERVENANTS POTENTIELS**

- Les personnes qui désireraient présenter des articles doivent soumettre des résumés comprenant leurs noms, le titre proposé et un bref résumé de leurs articles / ou contributions (pas plus de 500 mots).
- Les résumés doivent être envoyés à **adjovi@afil-fadi.org avant le 1<sup>er</sup> mai 2012.**
- Les auteurs de résumés sélectionnés pour présentation seront informés **le 1<sup>er</sup> juin 2012 au plus tard.**
- Un article complet (5,000 à 10,000 mots) doit être soumis **avant le 1<sup>er</sup> août 2012** aux fins de traductions pour la constitution du dossier de la conférence. La soumission de l'article **avant le 1<sup>er</sup> août 2012** est une condition nécessaire à l'inclusion de l'article dans le programme de la conférence.
- Chaque intervenant disposera de **15 à 20** minutes. Les débats sont fortement encouragés. Les articles seront mis à la disposition des participants à l'avance.
- Les intervenants pourraient avoir à réviser leurs articles si nécessaire et soumettre la version définitive en vue d'une publication commémorative.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter **Roland Adjovi** à **adjovi@afil-fadi.org** ou visiter **www.chr.up.ac.za**